

CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur au XXI^e siècle

Vision et actions

UNESCO, Paris, 5 – 9 octobre 1998

VOLUME V – PLENIERE

Guinée

Note1: Afin de satisfaire aux normes de publication de l'UNESCO, certains textes ont dû être corrigés.

Note2: Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Guinée

**Allocution de S.E.M. Ibrahima Sylla
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée en France
Délégué Permanent auprès de l'UNESCO**

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom de mon Gouvernement et de la délégation que j'ai l'honneur de conduire, vous féliciter pour votre élection à la présidence de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur.

Monsieur le Président,

Nous sommes à la veille du cinquantenaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, moment historique s'il en est. Il reviendra aux Etats membres et à l'ensemble des institutions internationales dans les domaines de leurs compétences respectives d'évaluer les progrès réalisés en matière d'éducation, de promotion du développement, de démocratie et de paix. L'accélération de l'histoire ces derniers temps n'a pas toujours mis en adéquation les aspirations de nos peuples avec les réalités sociologiques. C'est pour éviter de s'égarer dans les méandres des théories floues et sans prise sur la réalité que l'UNESCO, «cette Société des esprits, la seule Organisation intellectuelle de la famille des Nations-Unies», a décidé d'organiser la présente Conférence. Je voudrais lui rendre hommage et saluer le dynamisme de son Directeur général, Monsieur Federico Mayor.

Le Gouvernement guinéen accorde tout son appui à cette initiative de l'UNESCO qui, au demeurant, prend en compte l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui prône que l'accès à l'enseignement supérieur devra se faire sur la base des compétences et du mérite.

Il nous appartient donc de tout faire pour que l'enseignement supérieur soit un espace accessible à tout citoyen méritant à tout moment de la vie. Nous devons progressivement sortir des schémas classiques où un cloisonnement dans le temps ne permet pas d'assouvir la soif d'apprendre plus, d'apprendre mieux pour être encore plus utile à la société. Il s'agira, comme le souligne le rapport de la Commission Mondiale sur l'Education de 1995 «d'apprendre à être, à connaître, apprendre à entreprendre pour devenir entrepreneur».

Toute réforme de l'enseignement supérieur devra s'inscrire dans ce cadre afin de promouvoir une éducation vers une nouvelle société de paix et de tolérance, une société de développement et d'épanouissement de l'homme, une société d'accès au savoir et à la science.

S'agissant des universités africaines, surtout celles encore ancrées dans les structures du passé, de profondes réformes devront être entreprises sans délai pour leur accorder en priorité la plus grande autonomie possible, la responsabilisation des institutions tout en insistant sur la possibilité de diversifier les sources d'autofinancement des activités d'enseignement et de recherche.

S'inspirant de cette démarche, le Gouvernement guinéen a élaboré et mis en œuvre un vaste programme de réforme d'ordre structurel, académique et pédagogique dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur pour assurer une adéquation de la formation aux exigences multiples du développement socio-économique.

L'autonomisation institutionnelle a été réaffirmée par le Gouvernement dans sa lettre de politique adoptée en septembre 1995, marquant ainsi un jalon important dans le développement du secteur de l'éducation.

Les objectifs poursuivis sont entre autres :

- la redéfinition des programmes et des filières de formation liés à l'emploi ;
- l'allocation des ressources disponibles en fonction des priorités établies en vue du renforcement des capacités : infrastructures, équipements, transferts sociaux et autres matériels d'enseignement et de recherche ;
- la mise en réseau des institutions d'enseignement et de la recherche ;
- la qualification des personnels en vue de la promotion de la recherche technologique et de la recherche universitaire.

Un programme d'appui au développement de l'enseignement supérieur (PADES) est mis en œuvre avec le soutien de la Banque Mondiale pour accompagner les efforts internes de promotion du sous-secteur.

Pour atteindre les objectifs ainsi définis, notre système d'enseignement supérieur devra répondre aux normes de pertinence, d'efficacité et de performance et s'adapter aux exigences du marché de l'emploi.

Pour ce faire, la tendance actuelle est à la diversification des sources de financement intérieures et extérieures en vue :

- de réhabiliter les infrastructures existantes ;
- de gérer judicieusement les acquis ;
- de planifier l'accroissement des capacités d'accueil ;
- de moderniser et compléter les équipements des différents laboratoires et ateliers.

Un plan d'action quinquennal articulé autour de ces grands objectifs prévoit la restructuration institutionnelle tendant à la reconfiguration et au redimensionnement du réseau d'établissements d'enseignement supérieur : création de nouveaux centres universitaires ou délocalisation de certaines facultés ou départements, formation post-universitaire sur place d'enseignants du supérieur, amplification des activités de recherche tant par les enseignants que par les étudiants, initiation de l'enseignement supérieur privé et de l'enseignement à distance.

Ceci illustre bien que les préoccupations actuelles du Gouvernement guinéen pour un enseignement supérieur de qualité sont conformes aux propositions de la Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur, c'est-à-dire un enseignement :

- ouvert à l'environnement national et international ;
- disposant d'un personnel hautement qualifié, de programmes articulés aux besoins fondamentaux du milieu ;
- tirant le maximum de profit des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- assurant sa mission fondamentale d'enseignement et de recherche au service de la société et
- accessible autant que faire se peut au plus grand nombre possible de citoyens en fonction de leur mérite.

Telle est l'ambition de la République de Guinée.

Monsieur le Président,

Notre Conférence représente une chance et crée un espoir pour la Communauté Internationale.

La conférence apportera sans aucun doute les réponses pratiques, progressivement applicables et appropriées aux grands défis du siècle à venir, tout en accordant un degré de priorité élevée à la coopération sous régionale et internationale sans laquelle le retard des pays en développement ne fera que s'amplifier et la plupart de nos résolutions resteront lettre morte.

Je souhaite plein succès aux travaux de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur.

Je vous remercie